

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt

Le 29 octobre à 18h30

Le comité syndical du Syndicat mixte pour le tri sélectif et le traitement des déchets ménagers et assimilés de la région de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations de MONISTROL sur LOIRE sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET Président de séance

### Etaient présents :

*. Les membres délégués, ci-après (22):*

Guy JOLIVET – Philippe GESSEN

Pierre ETEOCLE (suppléant de M. Jean-Pierre MONCHER)

Fabien BONNISSOL

Jean-Paul LYONNET – Christian BONNEFOY – Laurent CAPPY

Anne DEFOUR

Bernard BARRY – Didier ROUCHOUSE –

Patrick RIFFARD – Michel CONVERS

Jean-Paul CELLE

Michel MONDON

Pascal MEILLER

Eric DUBOUCHET

Anthony MOUNIER

Thierry BENEVENT

Alain FOURNIER

Pierre LIOGIER – Evelyne BAYET – Nathalie ARSAC-DELAIGUE

*Etaient absents excusés et ont donné pouvoirs (2) :*

Monsieur Alain MARTIN à Monsieur Philippe GESSENS

Monsieur Yves BRAYE à Monsieur Didier ROUCHOUSE

### Etaient absents (11) :

Josiane GIRAUD

Éric GROS

Thierry ASTIER

Calogero GIUNTA – Anne MANGIARACINA

Dominique FREYSSINET

Karine LARDON

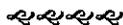
Justine ROUX

Christian GIBERT

Pierre MOREL

Jean-Paul AULAGNIER

## DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL



N° 2020.10.28

**Objet** : Approbation de la convention avec PRINTER pour la collecte des cartouches d'encre dans les déchetteries du SYMPTTOM.

Monsieur le Président rappelle que le syndicat assure la gestion des 3 déchetteries du territoire :

- Déchetterie sis « Les Cheminches » - 43 120 MONISTROL SUR LOIRE.
- Déchetterie sis « La France » - 43 210 BAS EN BASSET.
- Déchetterie sis « La Guide » - 43 200 YSSINGEAUX.

Chaque déchetterie dispose d'un moyen de collecte des consommables informatiques vides ou usagés. Ces consommables sont collectés depuis le 16 octobre 2013 par la société COLLECTORS

La mise en place de box de récupération et l'enlèvement des consommables informatiques sont effectués gratuitement.

La société Printer propose un partenariat pour la collecte et le traitement des consommables d'impressions usagés. Les modalités restent les mêmes : mise à disposition des conteneurs, collecte et traitement gratuitement.

Le contrat avec Printer inclus également un rachat des cartouches sur la base du tarif de rachat en vigueur à la date de la réception. Le prix de rachat actuel est de 1000 € TTC la tonne.

A titre informatif, en 2019, le SYMPTTOM a collecté 0,79 tonne au sein de ses trois déchetteries.

La présente convention vise à définir le cadre de ce partenariat avec la société PRINTER. Celle-ci est établie pour une durée d'une année renouvelable une fois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 soit jusqu'au 31 décembre 2022 avec possibilité de résiliation avec un préavis de 3 mois.

Eu égard à ce qui précède, le Président propose :

- **DE M'AUTORISER A SIGNER** la convention de partenariat avec la société PRINTER sur la base d'un an, renouvelable une année.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer en la matière.

Le comité syndical décide  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité sur 24 votants,

AR PREFECTURE

043-254300395-20201029-20201028-DE

Regu le 10/11/2020

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**



**N° 2020.10.28 (suite)**

- **D'AUTORISER MONSIEUR LE PRESIDENT A SIGNER** la convention de partenariat avec la société PRINTER sur la base d'un an, renouvelable une année.



POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

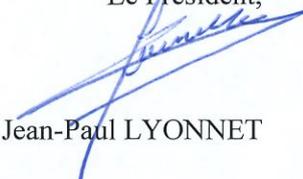
Fait et délibéré

À MONISTROL sur LOIRE

Le 30 Octobre 2020

**S.Y.M.P.T.T.O.M**  
17, Rue du Général de Chabron  
BP 20029  
43120 MONISTROL SUR LOIRE  
Tél : 04 71 75 57 57

Le Président,

  
Jean-Paul LYONNET